



OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER
BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Le 21 mai 2020

L'honorable Bill Morneau, Ministre
Finances Canada
90, rue Elgin
17ième étage
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

bill.morneau@canada.gc.ca

Demande d'information : IR0494

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez sans doute, le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante et non partisane, des analyses sur des questions relatives aux finances et à l'économie canadiennes, les budgets de dépenses et à certains autres documents, ainsi qu'au coût de certaines mesures. Dans l'exercice de ce mandat, je dois souvent obtenir des renseignements détenus par les ministères et les sociétés d'État. Conformément à l'article 79.4 de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mon bureau a le pouvoir de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun – sous réserve d'exceptions limitées – des renseignements exigés.

Je procède actuellement à une analyse en vertu de l'alinéa 79.2(1)a) de la Loi sur le Parlement du Canada, qui confère au DPB le mandat de préparer des rapports contenant ses analyses concernant les documents du gouvernement fédéral suivants : (i) les budgets déposés par le ministre des Finances ou pour son compte, (ii) les mises à jour ou les exposés économiques et financiers soumis par le ministre des Finances, (iii) les rapports sur la viabilité financière soumis par le ministre des Finances, (iv) les prévisions budgétaires du gouvernement pour l'exercice.

Aux fins de cette analyse, je vous demande de me transmettre des données sur les mesures qui ont été ou seront mises en place par votre organisation en réponse à la COVID-19. Plus précisément, j'ai besoin de données sur les trois mesures suivantes :

- 1) Puits de pétrole et de gaz orphelins et inactifs
 - Le nombre de puits de pétrole orphelins et inactifs qui devraient être assainis grâce à cette mesure.
 - Les montants en dollars associés à chaque projet.

- 2) Assistance consulaire aux Canadiens à l'étranger
 - Les fonds en question s'ajoutent-ils aux 7 millions de dollars prévus pour le rapatriement de Canadiens? (<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/reponse-canada/gouvernement-canada-prend-mesures-concernant-covid-19.html>)
 - Nous avons reçu des informations d'Affaires mondiales Canada concernant le rapatriement de Canadiens et le Programme de prêts d'urgence (ci-joint). Une somme de 2,41 millions de dollars a été allouée pour le rapatriement et un montant de 8,8 millions de dollars, pour les prêts d'urgence. Ces montants sont-ils inclus dans l'aide consulaire de 100 millions de dollars?
- 3) Recherche médicale sur la COVID-19 et développement d'un vaccin
 - Pouvez-vous préciser comment les 114,9 millions de dollars sont comptabilisés sur les deux exercices?

Idéalement, j'aimerais que ces données me soient communiquées chaque semaine. Si ce n'est pas possible, veuillez me les transmettre aussi souvent que possible.

Afin de fournir des analyses aux parlementaires dans des délais raisonnables, je vous demande de me fournir ces renseignements au plus tard le **5 juin 2020**. Si l'accès aux renseignements demandés ne peut pas être accordé avant cette date, vous ou votre sous-ministre devez m'en aviser aussitôt que possible.

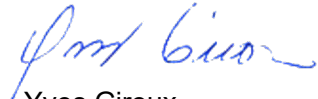
Si vous ou votre personnel avez des questions concernant cette demande d'information, vous pouvez communiquer directement avec l'analyste responsable, Jill Giswold (Jill.Giswold@parl.gc.ca, 613-297-3856).

Vous trouverez ci-joint un formulaire de réponse. Vous devez le remplir et nous le renvoyer d'ici le 5 juin 2020, peu importe que vous nous fournissiez l'information demandée ou non. Si vous refusez de donner accès aux renseignements demandés vous ou votre sous-ministre devrez fournir par écrit les raisons justifiant le refus, comme l'exige l'article 79.41 de la *Loi sur le Parlement du Canada*.

La lettre de réponse sera affichée sur le site Web du DPB et, par conséquent, ne devrait pas porter la mention « confidentiel ». Veuillez donc joindre les renseignements demandés séparément. Si ceux-ci sont considérés confidentiels, prière de l'indiquer clairement, soit sur le fichier électronique, soit sur la version papier selon le cas.

L'objectif principal du DPB sont de fournir des analyses rapides et efficaces au Sénat et à la Chambre des communes, et ainsi promouvoir une plus grande transparence budgétaire et une meilleure reddition de comptes. Ceci repose, en grande partie, sur un libre accès, en temps opportun, à l'information de qualité détenue par les ministères. Ce faisant, vous nous aidez à mieux servir le Sénat, la Chambre des communes, les sénateurs et les députés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Yves Giroux

Directeur parlementaire du budget

c. c. Antoine Brunelle-Côté, Bureau du Conseil privé, Secrétaire adjoint du Cabinet; Secrétariat de liaison de politique macroéconomique
Paul Rochon, Sous-ministre, Finances Canada

Pièces jointes : Formulaire de réponse pour IR0494
Réponse d'Affaires mondiales Canada